



COMMUNE D'ANNIVIERS

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Melly Diana pour la construction d'une résidence principale - parcelle 3466, folio 3, propriété de Aymon Anne et de l'hoirie Aymon Romain, zone d'habitations collectives de Zinal 0.60, située au lieu dit "Tracuit" à Zinal - coordonnées 2'615'050 / 1'108'901.

Mercier de Lépinay Anne Marie et Erwan pour l'agrandissement d'un chalet - parcelle 1156, folio 10, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit "La Grand-Combe" à Grimetz - coordonnées 2'610'485 / 1'114'535.

Lejnev Michel pour la modification du projet d'agrandissement d'un chalet autorisé le 18 juillet 2018 – parcelle 2251, folio 14, zone d'habitations collectives 0.70, située au lieu dit « La Pra » à Saint-Luc – coordonnées 2'611'700 / 1'119'157.

Savioz Frédéric pour l'aménagement d'un Escape Room dans un bâtiment existant - parcelle 349, folio 2, zone mixte artisanat-habitation, située au lieu dit "Les Moulins" à Vissoie - coordonnées 2'611'430 / 1'117'901.

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelêts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions sont à envoyer, dans les trente jours, en courrier recommandé.

Anniviers, le 1^{er} février 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE